

Règlement concours POP UP 100 mètres 4 et 5 octobre 2014

Le concours est ouvert à tous les possesseurs d'une affiliation 2014 et d'un extrait de casier judiciaire valable à fournir le jour du concours

Trois catégories sont reprises dans le concours :

1/arme a verrou

2/arme a levier sous garde

3/arme semi auto

et une catégorie open sans classement qui reprend les différentes armes ci dessus mais munie d'une lunette

Position

Debout sans appuis

Pour les trois catégories d'armes il est recommandé d'avoir une arme réglée à 100 mètres car il n'y a pas de cible de réglage

Principe du concours

5 balles d'essais

Puis 4 séries de 5 cartouches pour le concours

1/ catégorie semi auto

Temps total alloué au tireur : 10 minutes pour ses essais et son concours

Temps alloué par série de 5 cartouches : 10 secondes

La première cartouche est dans la chambre et 4 autres dans le chargeur

Lorsque le tireur est prêt mais pas en position de visée sur le premier pop up, à l'annonce du BiP DU CHRONO il démarre son tir

Il dispose de 10 secondes pour tirer ses 5 cartouches, toutes cartouches tirées au-delà des 10 secondes ne sont pas prises en compte dans le décompte des pop up couchés

2/ catégorie arme a levier sous garde

Temps total alloué au tireur : 10 minutes pour ses essais et son concours

Temps alloué par série de 5 cartouches : 15 secondes

La première cartouche est dans la chambre et 4 autres dans le chargeur

Lorsque le tireur est prêt mais pas en position de visée sur le premier pop up, à l'annonce du BiP DU CHRONO il démarre son tir

Il dispose de 15 secondes pour tirer ses 5 cartouches, toutes cartouches tirées au-delà des 15 secondes ne sont pas prises en compte dans le décompte des pop up couchés

3/ catégorie arme à verrou

Temps total alloué au tireur : 10 minutes pour ses essais et son concours

Temps alloué par série de 5 cartouches : 30 secondes

La première cartouche est dans la chambre et 4 autres dans le chargeur

Lorsque le tireur est prêt mais pas en position de visée sur le premier pop up, à l'annonce du BiP DU CHRONO il démarre son tir

Il dispose de 30 secondes pour tirer ses 5 cartouches, toutes cartouches tirées au-delà des 30 secondes ne sont pas prises en compte dans le décompte des pop up couchés

Le contrôle se fait au moyen d'un chrono qui enregistre les temps après chaque coup tiré

Pas de position de visée : veut dire arme chargée et prête à tirer mais dirigée vers le sol et pas épaulée ; le tireur ne peut avoir en aucun cas déjà avoir engagé les organes de visée sur le premier pop up ; le commissaire de tir arbitre veillera au respect de ces différents points

Les pop up abattus restent couchés jusqu'à la fin de chaque série de 5 cartouches et sont relevés après contrôle du commissaire arbitre

Le classement se fait comme suit

1/ nombre de pop up couché « DANS LE TEMPS LIMITE IMPARTIT »

2// le temps départage les tireurs qui ont abattu le même nombre de pop up

Lot aux trois premiers de chaque catégorie

Inscription concours : 10 euros et 5 euros pour les rachats (tout rachat doit se faire avec la même arme que celle du concours)

SECURITE GENERALE

1. Le règlement d'ordre intérieur du CTF, les ordres permanents du camp Roi Albert ainsi que la réglementation en vigueur sont de strictes applications.
2. L'accès au pas de tir pendant le concours est réservés aux responsables du club ainsi que les compétiteurs désignés, les autres compétiteurs et les spectateurs se tiennent en dehors du stand et n'entravent pas le bon déroulement du concours.
3. Le transport des armes se fait dans une housse ou une valise et l'arme est sécurisée.
4. Le commissaire de tir désigne la ligne de tir, explicite le déroulement du concours et sur son injonction le tireur installera son matériel et son arme dans le stricte respect des principes de bases de la manipulation d'une arme.
5. Si un tireur est confronté à une difficulté technique ou autre il lève le bras et attend l'arrivée du commissaire de tir.

6. Quand le tireur a terminé son tir il rend son arme inopérante (retrait du chargeur, pièces mobiles bloquées vers l'arrière qui permet de vérifier la vacuité de la chambre), se place en retrait d'un mètre de son arme et attend en silence la fin du concours.
7. Sur injonction du commissaire de tir le tireur pourra ranger son matériel et son arme.
8. Le commissaire de tir est seul habilité à prendre toutes les mesures qu'il juge indispensables pour la sécurité et le bon déroulement du concours.
9. Le non respect des règles précitées ainsi que les injonctions des administrateurs et/ou des commissaires sur et en dehors des stands sera sanctionné par l'arrêt du concours et éventuellement par le renvoi du concurrent des installations du CTF et ce sans remboursement de l'inscription.
10. En cas de litige, le conseil d'administration du CTF examinera celui-ci avec bienveillance mais sa décision ne pourra être contestée.
11. Durant les séances de tir le silence est demandé jusqu'à ce que tous les tireurs aient terminés leurs concours

Responsabilités :

Par leur inscription au concours , chaque tireur reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans restriction

Possibilité de restauration :

Filet américain (150gr) à accommoder par le consommateur + frites : 9 €

Jambonneau grillé sauce moutarde + croquettes : 10 €

Tout tireur ayant réservé pour le concours et non présent le jour du concours sera facturé lors de sa visite suivante si il n'a pas prit la peine de décommander

Bon tir et bon amusement à tous

Streignard Bernard

Tvcn8253@tvcablenet.be

Pour le CTF